

ACTUALITES

Phénologie

Début véraison—8 jours ?

Vers de la grappe

Fin de vol . 1ères perforations.

Mildiou

Calme et sérénité, risque en baisse.

Oïdium


Situation très saine, expression en légère progression sur parcelles à historique.

Cicadelles vertes

2ème génération en cours, niveaux de populations larvaires disparates.

Erinose

Toujours active sur jeunes feuilles.

En direct du Tour ! 

« Première échappée ambitieuse du Gamay en sprint vers la véraison !...suivi de près par le peloton des Chardonnay, Melon et Chenin, ...sans surprise, le gruppette des Cabernets suivent « tranquilles » les hostilités vers l'arrivée... »

Phénologie

• La véraison se fait attendre

Le fermeture de grappe complète est maintenant effective sur l'ensemble des cépages ligériens.

Sur les parcelles gelées, les stades s'échelonnent entre gros pois et début fermeture.

Là où la pluviométrie a été conséquente et sur les terroirs avec une bonne réserve hydrique la végétation est encore poussante; sur une grande majorité de parcelles l'arrêt de croissance paraît acté. A ce jour il n'y a pas d'observation de situation de stress ou de folletage marqué.

De fait du climat actuel sec et chaud, l'avance de phénologie paraît marqué un coup d'arrêt même si les prémices de la



Source : CA44

Tout début véraison sur un Gamay du Pays de Retz -19-07-17

véraison sont observables (ramollissement et veinage des baies des blancs (Chardonnay, Melon de B), rosissement sur Gamay).

Infos

Une note nationale sera à consulter sur le site de la Draaf (lien via l'image) prochainement concernant le scarabée japonais (*Popillia japonica*).



Traitement obligatoire n°3 contre la cicadelle de la Flavescence dorée pour les pépiniéristes et producteurs de vignes –mères : il est à réaliser entre le 21 et le 29 juillet. Plus d'infos en cliquant sur l'image ci contre.



ABONNEMENT BSV

Retrouvez le bulletin de santé du végétal sur le web...

- www.draaf.pays-de-la-loire.agriculture.gouv.fr
- www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr
- www.fredonpdl.fr

... ou inscrivez-vous en ligne pour être informé directement par mail de chaque nouvelle parution :

www.pays-de-la-loire.chambres-agriculture.fr/innovation-rd/agronomie-vegetal/surveillance-biologique-du-territoire/abonnez-vous-gratuitement-aux-bsv

Tordeuses de la grappe

• Fin de vol de Cochylis, sur la fin pour celui de l'Eudémis.

Observations

Vol de la Cochylis terminé sur l'ensemble du réseau de piégeage 44 et 49.

Quelques rares prises subsistent pour l'Eudémis sur moins d'1 quart des pièges du réseau.

Les observations de cette semaine ont permis de déceler des pontes sur 4 parcelles/55 observées.

- * 2 et 18 pontes sur 100 grappes dans le Layon et Saumurois.
- * 28 et 30 pontes sur 100 grappes sur le Sèvre et Maine.

Ce sont des pontes fraîches et des têtes noires de Cochylis sur les 2 vignobles, ainsi que des pontes « décollées » (avortées ou parasitées).

26% des parcelles observées cette semaine présentent des perforations avec de très jeunes larves de Cochylis

sauf sur une parcelle du Saumurois où ce sont des Eudémis.

La pression est faible pour le moment, moins de 5 perforations/100 grappes. Seule 1 parcelle angevine présente 28% de perforations.

La chaleur et la faible hygrométrie de ce mois de juillet a perturbé cette deuxième génération de tordeuses, la période plus fraîche avec une hygrométrie plus élevée qui s'annonce pourrait être favorable à l'Eudémis sur les secteurs où les pièges sont encore un peu actifs.

Pensez à changer vos capsules d'ici quelques jours pour suivre l'éventualité de cette queue de vol et d'un 3ème vol de Cochylis en aout.



Source : N Méchineau—CA44



Source : N Méchineau—CA44

Couleur violacée sur une baie ? Sur le tiers inférieur? Indice révélateur d'une perforation...porte d'entrée au Botrytis...

Pontes fraîches de Cochylis : combien en voyez vous sur cette grappe de Melon de B?

réponse :3 ! Et c'est sûrement sans compter les œufs qui sont « cachés » à l'intérieur de la grappe

Black rot



• Toujours rien à signaler...

Aucun symptôme sur grappes sur le réseau.

Moins de 10% des parcelles du réseau présentent des « vieilles » taches à ce jour.

Bien évidemment, le risque Black-rot est fortement dépendant de la présence d'inoculum (baies momifiées sur reste de grappes) et de l'historique de la parcelle et du cépage (Folle Blanche très sensible par exemple).

La période de sensibilité forte au Black-rot des jeunes grappes se trouve entre le stade nouaison et fermeture de grappe complète, elle baisse ensuite pour se terminer à la véraison.

Les conditions sèches actuelles et l'imminence proche de la véraison diminuent très fortement voire rendent nul le risque d'épidémie maintenant.



Attaque sévère sur grappe—Fronton—
haute Garonne—18 juillet 2017

Oïdium



secteurs à historique et/ou présence de symptôme



Cépages peu sensible et/ou situation saine

• Situation qui reste saine à l'approche de la véraison.

Analyse du risque

Cas des vignes gelées :

La sensibilité des grappes diminue à partir de la fermeture complète de toutes les grappes, il faut donc être vigilant sur les parcelles gelées du fait de l'hétérogénéité des stades : une tournée fine d'observation est indispensable en ce moment !

Cas des vignes non gelées :

- * Si il est noté la présence de symptômes sur baies, même si les contaminations ne peuvent plus se produire après véraison, les symptômes présents peuvent progresser au-delà de cette limite : vigilance et observation fine nécessaire
- * En l'absence de symptôme et sur cépages peu sensibles et/ou sans historique, le risque devient maintenant très faible voir nul.

Observations

5 parcelles dont 4 témoins du réseau SBT présentent des symptômes sur grappes (1, 2, 4 et 13% de grappes touchées) avec une intensité qui varie entre quelques grains et 25% sur les zones du Saumurois, Layon, Sèvre et Maine et Sarthe.

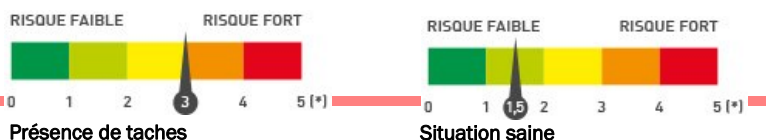
Hors réseau, l'oïdium progresse plutôt lentement sur les parcelles d'alerte (historique), plutôt des foyers éparses que des parcelles entières attaquées.



Quelques grains oïdiés à 1 tiers de la grappe, telle est l'intensité d'attaque rencontrée sur les parcelles touchées cette semaine.

Ci dessus sur un Chardonnay du Pays de Retz au 10 juillet 2017.

Mildiou



• Situation estivale saine, vers la fin du risque.

Du fait d'une situation climatique sèche avec peu de rosées matinales cette semaine, il n'a pas été observé de repiquages sur les situations où le mildiou était présent.

L'approche de la véraison, l'arrêt de croissance, des prévisions météo peu pluvieuses ainsi que l'absence de symptôme sur de très nombreuses parcelles permet d'être optimiste quant à la probabilité très faible d'une épidémie maintenant.

La vigilance reste de mise notamment sur les parcelles gelées avec repousse tardive car la vigne est encore dans ces situations dans une période de haute sensibilité (inflorescences et jeunes feuilles en croissance) au mildiou ceci jusqu'au ralentissement de la végétation souvent observée après fermeture de la grappe.

Pour les autres situations (sans symptôme) du fait du ralentissement de croissance + grappes fermées on rentre dans une phase de déclin de sensibilité.

Après véraison les vieilles feuilles peuvent redevenir sensible au mildiou, notamment via le faciès **mildiou mosaïque**, (sur situations avec présence de taches en ce moment).

28% des parcelles témoins du réseau présentent entre 2et 25% de ceps touchés par 1 à 10 taches par cep.

31% des parcelles traitées du réseau présentent entre 1 et 15% de ceps avec moins de 5 taches récentes par cep.

Aucun symptôme sur grappe sur le réseau.



Rot brun et un peu de rot gris sur grappe fermée.

29 juillet 2016

Source : N Mechineau -CA44



Source : CA44

Feuille atteinte de mildiou mosaïque

Cicadelles vertes

• Elles préfèrent les rouges !

La 2ème génération s'installe dans le vignoble.

Les niveaux de populations varient entre cépages et entre les stratégies insecticides contre les vers de la grappe utilisées (absence, confusion sexuelle, ovicides, ect...).

Les cépages rouges sont fréquemment préférés par les jeunes larves et des marquages commencent à se voir maintenant lorsque le seuil de 100 larves/100 feuilles est dépassé (cas des Merlot, Côt, Cabernet notamment).

Les stades larvaires majoritaires sont maintenant des L1-L2 pour 57% des cas, I3-L4 pour 36% et 8% de L4-L5.

Evaluation du risque : réaliser des comptages réguliers pour évaluer la dynamique des populations larvaires.

Seuil de nuisibilité : il est maintenant à 50 larves pour 100 feuilles.

Répartition des parcelles (%) par classe

	absence	Inf 50 %	50 à 100%	Sup à 100%
Saumur	61%	39%	0%	0%
Sarthe	12%	12%	64%	12%
Sèvre et Maine	47%	33%	13%	7%
Aubance	80%	20%	0%	0%
Layon	89%	11%	0%	0%
Pays de Retz	67%	33%	0%	0%



Source : ATV 49

3 larves L4-L5 de cicadelles vertes



Source : A Delaunay - CA44

Grillures sur le pourtour des feuilles d'un merlot au 19 juillet 2017

(*) 1 = risque faible; 2 = risque assez faible; 3 = risque moyen; 4 = risque assez fort; 5 = risque fort

RESEAU DE SURVEILLANCE BIOLOGIQUE DU TERRITOIRE 2017
PAYS DE LA LOIRE



Rédacteur : Nadège BROCHARD-MEMAIN - CA 44 - nadege.brochard@loire-atlantique.chambagri.fr

Directeur de publication : Jean-Loïc Landrein - président du Comité régional de surveillance biologique du territoire

Groupe technique restreint : CA 44 - IFV - Viti-Tec Conseils - LVVD - Bretaudeau SAS - ATV 49 - CAPL



Observateurs : CA 44 - CA 85 - ATV 49 - GDV 72 - CAPL - CAMN - LVVD - Bretaudeau SAS - SCPA - Viti-Tec Conseils - Caves de la Loire - Caves des vigneron de Saumur - Vignerons Nantes Atlantique - Vignerons des Terroirs de la Noëlle - LPA Montreuil-Bellay - Ouary SAS.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La CRAPL dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées sur leurs parcelles.

Action pilotée par le ministère chargé de l'Agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus